

La Marcasserie

Votre magasin associatif et participatif



Livret d'accueil

Bienvenue !

“Un magasin qui **VOUS ressemble, et qui **NOUS** rassemble.**

Nous sommes là pour développer, construire ensemble et faire vivre un modèle économique responsable dans le respect de l'environnement, pour une consommation de qualité, éthique et durable.”

Les horaires du magasin :

- Lundi : 17 h 30 – 19 h 30 •
- Mercredi : 12 h – 19 h •
- Jeudi : 17 h 30 – 19 h 30 •
- Vendredi : 14 h - 19 h •
- Samedi : 10 h - 12 h 30 •

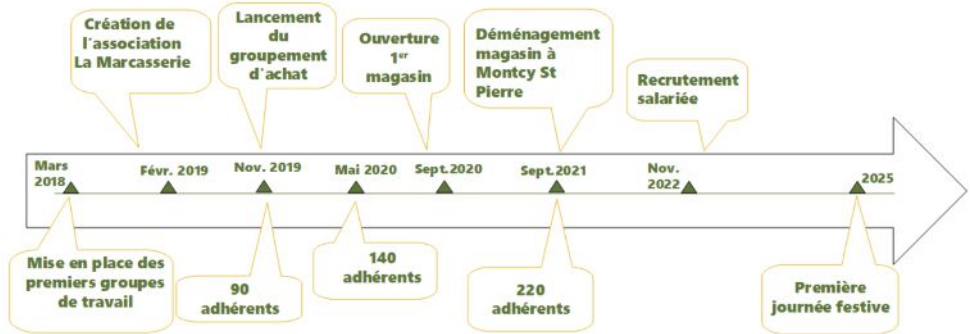
7 place de Montcy Saint Pierre
08000 Charleville Mézières

www.marcasserie.org
contact@marcasserie.org

09 71 21 87 46



Historique :



Les objectifs

La Marcasserie est un magasin associatif et participatif à Charleville-Mézières mettant l'humain et les valeurs de l'économie sociale et solidaire au coeur de ses priorités :

- **Associatif** : animé et géré par les membres de l'association qui sont également ses clients.
- **Responsable et éthique** : il privilégie les produits locaux, bio ou respectueux de l'environnement, les circuits courts, le commerce équitable, dans un souci de consommation responsable.
- Il assure une **juste rémunération aux producteurs** tout en **proposant des prix les plus accessibles possible**, grâce à son modèle économique.
- **Participatif** : chaque membre donne quelques heures de son temps par mois (avec des aménagements possibles). Ces « vacations » permettent de faire fonctionner le magasin.
- C'est un **lieu de vie et d'échange** : temps de convivialité, de partage afin de sensibiliser, d'informer et d'impliquer les personnes sur les enjeux actuels d'une consommation responsable.
- Il a un **but non lucratif** : les bénéfices ne sont pas redistribués mais réinvestis entièrement dans le projet.

Marielle, notre salariée

Marielle assure depuis novembre 2022 le suivi des approvisionnements et des livraisons en collaboration avec le groupe de travail Appro. Elle fait le relais entre les adhérents lors des vacances et assure également la gestion du stock, l'animation du point de vente, la veille réglementaire, le lien avec le CA et les groupes de travail... De par son expérience du commerce alimentaire, Marielle est d'une aide précieuse.



Quelques témoignages



« J'aime cuisiner, ici j'ai tout ce dont j'ai besoin et de saison, il n'est pas nécessaire d'aller ailleurs.

Et puis il faut faire bouger les choses, à la Marcasserie on se démène. Je suis content d'être là, on y rencontre des gens de tous les âges, de tous les horizons »



*Je voulais consommer
bio et local*



A la retraite depuis peu, j'ai changé de vie et d'habitudes ; je connaissais le quartier et m'investir dans l'association me plaisait bien. D'autant plus que je suis en complet accord avec vos valeurs (économie circulaire, développement local, alimentation saine, solidarité)

Quand on m'appelle pour aller chercher le pain, si je suis dispo-j'y vais avec plaisir. Mais ça peut être aussi un enlèvement chez un producteur qui ne peut pas se déplacer



Nos produits

La Marcasserie **est une épicerie proposant tous les produits du quotidien, des produits sains sélectionnés par ses adhérents.** Chacun peut soumettre une proposition d'achat de produits dans le cahier de suggestions et/ou sur Discord.

Les produits locaux sont signalés par la carte des Ardennes sur l'étiquette prix.

Les produits issus de l'agriculture biologique par une gommette verte.

Les **prix de vente** sont calculés avec une marge de 20 % pour la plupart des produits et 25 % pour les produits plus fragiles (fruits et légumes, viandes, produits laitiers).

Des commandes régulières ou ponctuelles sont proposées aux adhérents :

- agrumes,
- plateaux de fromages,
- galettes des rois, produits festifs,
- plants de fleurs, d'arbres fruitiers, légumes

Nous sommes point relais Poiscaille :

<https://poiscaille.fr/>



La communication



Tous les mercredis vous recevez par courriel un **mail d'actu** pour vous informer des nouveautés, des événements de la Marcasserie, des commandes ...

Nous sommes **présents sur Instagram** ; venez liker et découvrir la vie de la Marcasserie, les producteurs, les adhérents...

Le site de la Marcasserie est enrichi régulièrement d'informations utiles, des comptes rendus de CA et d'AG, des manifestations...

Les vacances

Lors de votre inscription, vous recevez **deux mails de bienvenue**, dont le **tutoriel pour utiliser le logiciel Dolibarr et l'agenda**, qui vous permettront de **vous inscrire tous les mois pour vos vacances**.

Vous pouvez vous inscrire pour des vacances récurrentes toutes les 4 semaines, sur des créneaux fixes ou ponctuellement une fois par mois en fonction de vos disponibilités. Ne vous inquiétez pas, chaque nouvel adhérent est contacté par téléphone.

Si vous avez un imprévu ou des difficultés à utiliser le logiciel, écrivez à l'adresse vacations@marcasserie.org.

Vous serez accompagné-e pour votre première vacation.

Nous proposons des formations (mise en rayons, caisse, coordo).

Des tutoriels sont à votre disposition dans le «wiki» de la Marcasserie : <https://wiki.marcasserie.org/doku.php?id=publique:start> ou sous format papier au magasin.

Vous aimez jouer à la marchande ? Formez vous à la tenue de la caisse



Vous avez les bras solides ? Venez réapprovisionner le magasin lors des vacances, ou réassortir les rayons pendant les heures d'ouverture.



Quelles vacances pourvoir ?



Vous ne rigolez pas avec l'hygiène ? Nous non plus ! Venez faire une vacation d'1h30 de ménage.



Vous avez le contact facile ? Vous avez le sens des responsabilités ? Devenez coordo : ouvrez / fermez le magasin, assistez les vacataires, répondez aux questions...

La polyvalence est la bienvenue pour que chaque vacation soit assurée dans la joie et la bonne humeur.

Vous voulez vous investir davantage dans l'association

Quoi de mieux pour découvrir la Marcasserie et vous intégrer que de participer à la réunion d'un groupe de travail ! Vous pouvez assister à une réunion avant de décider de vous engager.



Les groupes de travail et leurs missions

- **Accueil des membres** : contacter, accueillir les nouveaux adhérents et veiller à leur intégration. Gérer les vacances.
- **Appro** : gérer l'approvisionnement du magasin, assurer les commandes et les livraisons, trouver de nouveaux fournisseurs...
- **Communication** : assurer la communication en interne et en externe (flyers, affiches), gérer les réseaux sociaux, le site web.
- **Comptabilité et gestion** : assurer la compatibilité et le respect de la réglementation (factures, inventaire, bilan, compte de résultat).
- **Convivialité** : organiser des événements qui rassemblent les adhérents autour des valeurs de l'association, créer du lien.
- **Éthique** : veiller au respect des valeurs et engagements de l'association, mener des recherches et études sur les grandes familles de produits.
- **Informatique** : choisir les outils matériels et logiciels en privilégiant les solutions libres et en assurer l'administration. Veiller au bon fonctionnement des ordinateurs et du système informatique en magasin.

- **Procédures** : établir les procédures et les faire valider par le CA et l'AG.
- **Stratégie** : réfléchir à l'évolution de l'association, décider des changements nécessaires, assurer une veille auprès de structures similaires.
- **Travaux** : réaliser les travaux, les aménagements et l'entretien des locaux.
- **Ventes** : être l'interface entre les adhérents, le groupe éthique et le groupe appro, veiller à la cohérence de l'offre de produits, gérer et optimiser l'implantation du magasin.

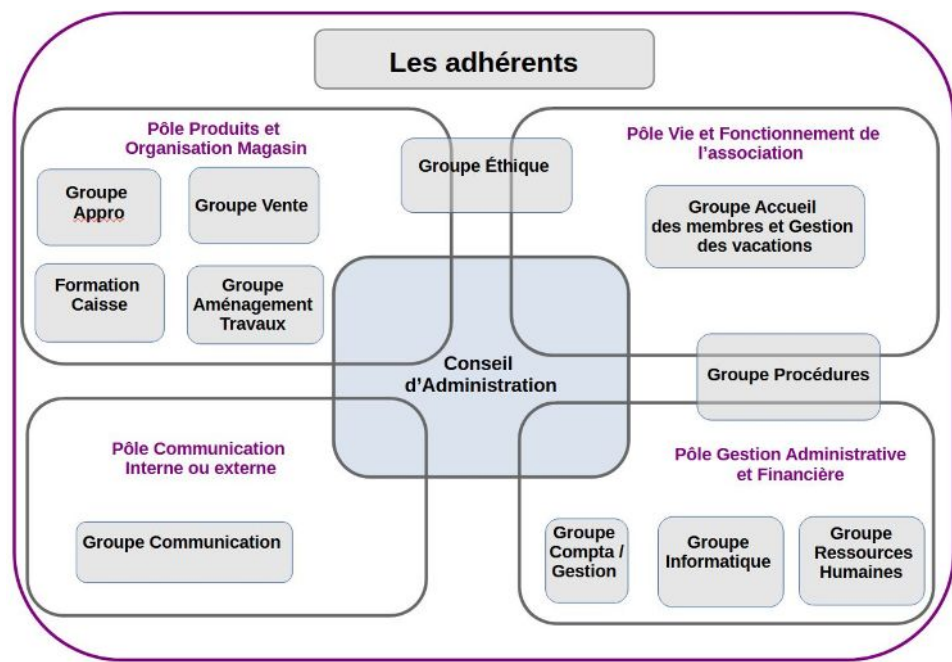


*Conseil
d'administration
mai 2025.*

*Réunion du groupe communication
juin 2025.*



*Réunion du groupe
qui a organisé la
première journée
festive de la
Marcasserie
le 13 septembre*



La gouvernance partagée de l'association

Les **statuts de la Marcasserie** ont été modifiés en 2022, afin de mettre en place une **présidence collégiale**.

L'**association** est animée par un **Conseil d'administration** constitué de 3 à 18 membres, élus pour 4 ans (renouvelables) par l'Assemblée Générale. Les **membres du CA** assurent de façon collégiale la **responsabilité juridique de l'association**.

Le **délégué de CA** a pour mission de convoquer aux séances du CA et de s'assurer qu'un compte rendu en sera fait.

Un **trésorier** et un **trésorier adjoint** sont nommés et mandatés par l'AG pour gérer et coordonner la comptabilité et les finances de l'association.

Deux personnes sont désignées pour **assurer la fonction employeur et accompagner le personnel salarié**.

Quatre **pôles thématiques**, dont les missions sont définies en AG, garantissent le **respect des orientations politiques de l'association**. Chaque pôle est animé par **2 référents de pôles**, membres du CA.

Les **groupes de travail** œuvrent au bon fonctionnement de l'association, peuvent être **permanents** ou **temporaires** et sont représentés au sein du CA.

Deux **Assemblées Générales (AG ordinaire + Forum thématique)** sont organisées annuellement.